Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision : 11 Mai 2020

Nom commercial: Detojet®

# I Identification de la substance/du mélange et du fournisseur

### I.I Identifiant produit SGH

Nom commercial: Detojet®

Numéro du produit : 1601, 1601-1, 1605, 1615, 1630, 1632, 1632-1, 1655

# 1.2 Application de la substance/du mélange :

Matériau de nettoyage/Détergent.

### 1.2.1 Taux de dilution recommandé:

1 - 2 % dans l'eau.

#### 1.3 Informations du fournisseur de la Fiche de Données de sécurité

Fabricant: Fournisseur:

Alconox Inc. 30 Glenn St White Plains, NY 10603 (914) 948-4040

### Numéro de téléphone d'urgence :

ChemTel Inc

Amérique du Nord : 1-888-255-3924 International : +1 813-248-0573

# 2 Identification des risques

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Conformément à la norme CE N° 1272, 29CFR1910/1200 et aux exigences SGH.

# Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Hydroxyde de potassium Hypochlorite de sodium, solution Acide silicique, sel de sodium

### 2.2 Éléments de l'étiquette :

Corrosion cutanée, catégorie 1C. Lésions oculaires graves, catégorie 1.

### Produit à la dilution recommandée

Irritation oculaire, catégorie 2B.

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision : 11 Mai 2020

Nom commercial: Detojet®

# Pictogrammes de risque :



### **Mention d'avertissement:**

Danger.

# Mentions de danger :

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H318 Provoque de graves lésions oculaires.

### Mentions de précaution :

P264 Laver soigneusement la peau après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P312 SI AVALÉ : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302+P352+P312 Si sur la peau : Laver avec du savon et de l'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P304+P341 Si inhalé : Si la respiration est difficile, déplacer la victime à l'air frais et rester au repos dans une position confortable pour respirer.

P305+P351+P338 Si dans les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant et si c'est facile à faire. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin/prendre un avis médical.

P501 Jeter le contenu et le récipient comme indiqué à la Section 13.

# Éléments dangereux à la dilution d'utilisation

# Pictogrammes de risque :



### Mention d'avertissement :

Avertissement.

### Mentions de danger :

H320 Provoque une irritation des yeux.

### Mentions de précaution :

P302+P352 Si sur la peau : Laver avec du savon et de l'eau.

P305+P351+P338 Si dans les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Retirer les lentilles de contact le cas échéant et si c'est facile à faire. Continuer à rincer.

P501 Jeter le contenu et le récipient comme indiqué à la Section 13.

# Informations complémentaires :

Aucun(e).

# Description du risque

# Dangers non classés ailleurs (HNOC):

Peut faire que les surfaces deviennent glissantes si elles sont humides. Soyez prudent dans les zones de circulation piétonne si sur les planchers.

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision : 11 Mai 2020

Nom commercial: Detojet®

# Informations concernant des dangers particuliers pour l'homme et l'environnement :

Le produit doit être étiqueté en raison de la procédure de calcul de la « Directive générale de classification pour les préparations de l'UE » dans la dernière version valide.

### Système de classification :

La classification est conforme aux réglementations CE n° 1272, 29CFR1910/1200 et aux exigences du SGH, et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise. La classification est conforme aux dernières éditions des listes internationales de substances et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

# 3 Composition/informations sur les ingrédients

# 3.1 Caractérisation chimique :

Aucun(e).

# 3.2 Description:

Aucun(e).

# 3.3 Composants dangereux (pourcentages en poids)

<b>Identification</b>	Nom chimique	Classification	Pds. %
Numéro CAS :	Hydroxyde de potassium	Toxicité aiguë 4 ;	2,5 - 10
1310-58-3		H303 Corr. de la peau 1A;	
		H314	
Numéro CAS:	Acide silicique, sel de sodium	Toxicité aiguë 4 ;	2,5 - 10
1344-09-8		H303 Irrit. de la peau 2 ;	
		H315 Lésions oculaires 1;	
		H318	
Numéro CAS :	Hypochlorite de sodium, solution	Corrosion cutanée 1B ;	2,5 - 10
7681-52-9		H314 Aquatique aigu 1 ;	
		H400	

### À dilution d'utilisation :

Identification	Nom chimique	Classification	Pds. %
Numéro CAS:	Hydroxyde de potassium	Irrit. oc. 2; H319	0,025 - 0,01
1310-58-3			
Numéro CAS:	Acide silicique, sel de sodium	Irrit. oc. 2 ; H319	0,025 - 0,01
1344-09-8			
Numéro CAS:	Hypochlorite de sodium, solution	Irrit. oc. 2 ; H319	0,025 - 0,01
7681-52-9			

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision : 11 Mai 2020

Nom commercial: Detojet®

### 3.4 Informations complémentaires :

Aucun(e).

### 4 Premiers secours

# 4.1 Description des premiers secours

# Informations générales :

Aucun(e).

### Après inhalation:

Déplacer la personne exposée à l'air frais.

Desserrer les vêtements au besoin et placer la personne dans une position confortable.

Maintenir une voie aérienne dégagée.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau :

Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés.

Laver la zone affectée avec du savon et de l'eau.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux :

Rincer/laver doucement les yeux exposés avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.

Retirer la/les lentille(s) de contact si cela est possible pendant le rinçage.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin.

# Après avoir avalé:

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin.

Ne pas provoquer de vomissement.

Rincer la bouche et boire ensuite beaucoup d'eau.

# 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés :

Aucun(e).

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucune information supplémentaire.

# Premiers secours à la dilution recommandée :

# Informations générales :

Aucun(e).

# Après inhalation:

Maintenir une voie aérienne dégagée.

Desserrer les vêtements au besoin et placer la personne dans une position confortable.

### Après contact avec la peau:

Laver la zone affectée avec du savon et de l'eau.

# Après contact avec les yeux :

Rincer/laver doucement les yeux exposés avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.

Retirer la/les lentille(s) de contact si cela est possible pendant le rinçage.

#### Après avoir avalé:

Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin si une irritation, une gêne ou des vomissements se produisent.

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision : 11 Mai 2020

Nom commercial: Detojet®

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

### Agents d'extinction appropriés :

Utiliser des agents d'extinction appropriés pour les matériaux combustibles adjacents ou les sources d'ignition.

### Pour des raisons de sécurité, agents d'extinction appropriés :

Aucun(e).

# 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants.

# 5.3 Conseils pour les pompiers

### Équipement de protection :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

Reportez-vous à la section 8.

# 5.4 Informations complémentaires :

Éviter d'inhaler les gaz, fumées, poussières, brouillards, vapeurs et aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

# 6 Mesures de rejet accidentel

# 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate.

S'assurer que les systèmes de traitement d'air sont opérationnels.

#### 6.2 Précautions environnementales :

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts ou les voies navigables.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

### 6.4 Référence à d'autres sections :

Aucun(e).

# 7 Manipulation et stockage

# 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Éviter de respirer le brouillard ou la vapeur.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

# 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un endroit bien frais et ventilé.

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision : 11 Mai 2020

Nom commercial: Detojet®

# 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Aucune information supplémentaire.

# 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle





### 8.1 Paramètres de contrôle :

- a) 7681-52-9, Hypochlorite de sodium, solution, WEEL STEL 2,0 mg/m<sup>3</sup>.
- b) 1310-58-3, Hydroxyde de potassium, ACGIH C 2,0 mg/m<sup>3</sup>.
- c) 1310-58-3, Hydroxyde de potassium, NIOSH C 2,0 mg/m<sup>3</sup>.

# 8.2 Contrôles d'exposition

# Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation.

### **Protection respiratoire:**

Pas nécessaire dans des conditions normales.

### Protection de la peau :

Sélectionner le matériau des gants imperméable et résistant à la substance.

### Protection oculaire:

Lunettes ou lunettes de sécurité, ou protection oculaire adaptée.

# Mesures d'hygiène générales :

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

# Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuelle à la dilution recommandée :

Dans des conditions normales d'utilisation et de fonctionnement, aucun équipement de protection individuelle spécial ou contrôle technique ne sera nécessaire. Manipuler avec soin.

# 9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect (état physique, couleur) :	Liquide clair	Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé(e) ou non disponible.
		Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Odeur:	Non déterminé(e) ou non disponible.	Pression de vapeur à 20 °C :	Non déterminé(e) ou non disponible.

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision : 11 Mai 2020

Nom commercial : Detojet®

Seuil d'odeur :	Non déterminé(e) ou non disponible.	Densité de vapeur :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Valeur pH:	12,4 (1 % solution)	Densité relative :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Point de fusion/congélation :	Non déterminé(e) ou non disponible.	Solubilités :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Point d'ébullition/Plage d'ébullition :	Non déterminé(e) ou non disponible.	Coefficient de partition (n- octanol/eau) :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Point d'éclair (à creuset fermé) :	Non déterminé(e) ou non disponible.	Température auto/auto- allumage :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Taux d'évaporation :	Non déterminé(e) ou non disponible.	Température de décomposition :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Inflammabilité (solide, gazeuse) :	Non inflammable	Viscosité :	a. Cinématique : Non déterminé(e) ou non disponible. b. Dynamique : Non déterminé(e) ou non disponible.
Densité à 20 °C :	Non déterminé(e) ou non disponible.		

### 10 Stabilité et réactivité

# 10.1 Réactivité:

Non déterminé(e) ou non disponible.

# 10.2 Stabilité chimique :

Non déterminé(e) ou non disponible.

# 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Non déterminé(e) ou non disponible.

### 10.4 Conditions à éviter :

Évitez les agents réducteurs puissants. Évitez de mélanger avec des composés contenant de l'ammoniac.

# 10.5 Matériaux incompatibles :

Évitez les agents réducteurs puissants. Évitez de mélanger avec des composés contenant de l'ammoniac.

# 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Non déterminé(e) ou non disponible.

# II Informations toxicologiques

# II.I Informations sur les effets toxicologiques :

# Toxicité aiguë:

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision : 11 Mai 2020

Nom commercial: Detojet®

#### Orale:

LD50 > 500 mg/kg rat oral – produit.

### Toxicité chronique :

Aucune information supplémentaire.

### Corrosion/irritation de la peau (matériaux bruts) :

Hydroxyde de potassium : grave irritation des yeux – 24 h.

# Lésions oculaires/irritations oculaires graves (matériaux bruts) :

Hydroxyde de potassium : corrosif pour les yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou de la peau :

Aucune information supplémentaire.

# Cancérogénicité:

Aucune information supplémentaire.

### IARC (International Agency for Research on Cancer):

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

# NTP (National Toxicology Program, programme de toxicologie national des États-Unis) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

# Mutagénicité sur les cellules germinales :

Aucune information supplémentaire.

# Toxicité sur la reproduction :

Aucune information supplémentaire.

### STOT - exposition unique et répétée :

Aucune information supplémentaire.

### Informations toxicologiques supplémentaires :

Aucune information supplémentaire.

# 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité:

Hydroxyde de potassium : Poisson, LC50 – Gambusia affinis (gambuse) – 80 mg/l – 96 h.

# 12.2 Persistance et dégradabilité :

Aucune information supplémentaire.

#### 12.3 Potentiel bioaccumulatif:

Aucune information supplémentaire.

### 12.4 Mobilité dans le sol :

Aucune information supplémentaire.

# Remarques générales :

Aucune information supplémentaire.

### 12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB :

**PBT**: Aucune information supplémentaire. **vPvB**: Aucune information supplémentaire.

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision: 11 Mai 2020

Nom commercial: Detojet®

### 12.6 Autres effets indésirables :

Aucune information supplémentaire.

#### 13 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets (consulter les autorités locales, régionales et nationales pour une élimination appropriée)

# Informations pertinentes:

Il incombe au producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux organismes réglementaires applicables. (US 40CFR262.11).

#### 14 Informations sur le transport

14.1 Numéro ONU: 1760

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Liquide corrosif, N.O.S. (Hydroxyde de potassium et solution 14.2 Nom d'expédition de l'ONU:

d'hypochlorite de sodium). ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

14.3 Catégories de risques liés au

transport:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

8 Catégorie:

Étiquette : 8 Substances corrosives

QTÉ LIMITÉE : Aucun(e).

**US DOT** 

Exception de quantité limitée : Aucun(e).

Non en lot: En lot:

RQ (si applicable): Aucun(e). RQ (si applicable): Aucun(e).

Liquide corrosif,

Liquide corrosif, N.O.S. N.O.S. (Hydroxyde de (Hydroxyde de

Nom d'expédition Nom d'expédition propre : potassium et solution

potassium et solution propre: d'hypochlorite de d'hypochlorite de

sodium).

sodium).

Catégorie de risque : 8 Catégorie de risque : 8 Groupe d'emballage : II. Groupe d'emballage: II.

Polluant marin

Polluant marin (le cas échéant): Non Non (le cas échéant):

**Commentaires:** Aucun(e). **Commentaires:** Aucun(e).



Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision : 11 Mai 2020

Nom commercial: Detojet®

14.4 Groupe d'emballage :

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

**14.5** Risques environnementaux : Aucun(e).

14.6 Précautions spéciales pour

l'utilisateur :

Numéro EMS:

Aucun(e).

Code de danger (Kemler) :

Aucun(e).

Aucun(e).

Groupes de ségrégation :

Aucun(e).

14.7 Transport en vrac

conformément à l'annexe II of MARPOL73/78 et le code IBC :

Non applicable

14.8 Informations sur le

transport/additionnelles:

Catégorie de transport : Aucun(e).

Code de restriction du tunnel : Aucun(e).

« Règlement type » de l'ONU :

UN1760, Liquide corrosif, N.O.S. (Solution d'hydroxyde de potassium et

d'hypochlorite de sodium), 8, PG II

# 15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Amérique du Nord

# **SARA**

Section 313 (listes spécifiques de produits chimiques toxiques) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Section 302 (substances extrêmement dangereuses):

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

# **CERCLA (Comprehensive Environmental Response, Clean up and Liability Act):**

### Quantité de déversement à signaler :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

### **TSCA** (Toxic Substances Control Act):

### Inventaire:

Tous les ingrédients sont répertoriés comme actifs.

# Règles et ordonnances :

Non applicable.

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision : 11 Mai 2020

Nom commercial: Detojet®

# Proposition 65 (Californie):

# Produits chimiques connus pour causer le cancer :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité pour la reproduction chez les femmes :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité pour la reproduction chez les hommes :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

# Produits chimiques connus qui causent une toxicité développementale :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

### Canada

Canadian Domestic Substances List (DSL): Liste intérieure des substances du Canada (LIS):

Tous les ingrédients sont répertoriés.

### **Asie Pacifique**

#### **Australie**

# Inventaire australien des substances chimiques (AICS) :

Tous les ingrédients sont répertoriés.

### Chine

# Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

Tous les ingrédients sont répertoriés.

# Japon

### Inventaire des substances chimiques nouvelles et existantes (ENCS) :

Tous les ingrédients sont répertoriés.

### Corée

# Liste des produits chimiques existants (ECL) :

Tous les ingrédients sont répertoriés.

#### Nouvelle-Zélande

# Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZOIC) :

Tous les ingrédients sont répertoriés.

# **Philippines**

# Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) :

Tous les ingrédients sont répertoriés.

#### Taïwan

# Inventaire taïwanais des substances chimiques (TSCI) :

Tous les ingrédients sont répertoriés.

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2020 Révision : 11 Mai 2020

Nom commercial: Detojet®

UE

### Article 57 du REACH (SVHC):

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

### Allemagne MAK:

Non répertorié.

#### 16 Autres informations

### Abréviations et acronymes :

Aucun(e).

# Résumé des phrases :

# Mentions de danger :

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H318 Provoque de graves lésions oculaires.

### Mentions de précaution :

P264 Laver soigneusement la peau après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P312 SI AVALÉ : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302+P352+P312 Si sur la peau : Laver avec du savon et de l'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P304+P341 Si inhalé : Si la respiration est difficile, déplacer la victime à l'air frais et rester au repos dans une position confortable pour respirer.

P305+P351+P338 Si dans les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant et si c'est facile à faire. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin/prendre un avis médical.

P501 Jeter le contenu et le récipient comme indiqué à la Section 13.

### Déclaration du fabricant :

NFPA: 2-0-0 HMIS: 2-0-0

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes à notre connaissance à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une publication en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations se rapportent uniquement au matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériel utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

À la dilution recommandée :

NFPA: 1-0-0 HMIS: 1-0-0